



ASSOCIATION SÉJOUR PLEIN AIR
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : La Rose des Vents – route de port Kennet – 44420 PIRIAC

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

en date du 21 octobre 2016

L'an deux mille seize et le vendredi vingt et un octobre de dix-neuf heures à vingt-deux heures, les membres du Conseil d'Administration de l'Association se sont réunis au siège social de l'ASPA, sur convocation de Monsieur le Président du Conseil d'Administration, conformément à la délégation statué lors du conseil d'administration du 07 avril 2013.

Sont présents ou représentés : Pierrick JAOUEN, Denis MOINET, Gaëlle MALECOT, Isabelle PÉROCHON, et Annie PANNETIER (représentée par Pierrick JAOUEN).

Sont absents : Michel HUCHET, Nelly RABOSSEAU et Julien QUENOUILLE.

Le Conseil réunissant plus de la moitié de ses membres, peut valablement délibérer.

Eddy POUPEVILLE, le directeur du centre, assiste à la séance.

Samuel LE BERRE ainsi que les salariés Anthony MÉHEUST, Anne Cécile HUET, Véronique PIRIO, Pierre MULLER, Samuel CHABOT et Aurélien DE LA PALMA sont invités.

Monsieur Pierrick JAOUEN, président, préside le Conseil d'Administration, conformément à la décision du conseil d'administration du 07 avril 2013.

Madame Isabelle PÉROCHON remplit les fonctions de secrétaire.

Monsieur Le Président ouvre la séance du Conseil d'Administration.

Figurent à l'ordre du jour les points suivants :

- Approbation du dernier compte rendu du 02 août 2016
- Vie associative (présence de l'équipe) (50 minutes) :
 - Atelier collaboratif
 - Fin de service civique pour Samuel Chabot (intervention de Samuel Chabot)
 - Présentation du week-end projet associatif (intervention de Samuel Le Berre)
- Organisation réfléchi par l'équipe des permanents (intervention Eddy et l'équipe) (50 minutes)
- Retour sur l'activité passée et future (30 minutes)
- Point avec Eddy sur la fiche de poste
- Point financier

- Tarification et organisation pour l'accueil des groupes (mariages ou autres)
- Prochaines dates des CA et réunions de bureau
- Questions diverses (obligatoirement notifiées avant l'ouverture de la séance)

Résumé du compte rendu du conseil d'administration :

- Approbation du dernier compte rendu du 02 août 2016

C'est reporté au prochain CA (voir p. 3)

- Vie associative (présence de l'équipe) (50 minutes) :

- Atelier collaboratif

Il est reporté au 3 décembre (voir p.3)

- Fin de service civique pour Samuel Chabot (intervention de Samuel Chabot)

C'est une expérience très positive. (voir p.3)

- Présentation du week-end projet associatif (intervention de Samuel Le Berre)

Il explique que le but de ce weekend est de faire une ébauche de la colonne vertébrale du projet associatif. (voir p. 4)

- Organisation réfléchi par l'équipe des permanents (intervention Eddy et l'équipe) (50 minutes)

Voir l'organigramme proposé par les salariés

- Retour sur l'activité passée et future (30 minutes)

L'activité suit son cours. Des projets sont en cours. (voir p.4)

- Point avec Eddy sur la fiche de poste

Il est reporté au prochain CA

- Point financier

Il est reporté au prochain CA

- Tarification et organisation pour l'accueil des groupes (mariages ou autres)

Il est reporté au prochain CA

- Prochaines dates des CA et réunions de bureau

5 novembre à la Chapelle sur Erdre (Voir p.5)

- Questions diverses (obligatoirement notifiées avant l'ouverture de la séance)

• **Approbation du dernier compte rendu du 02 août 2016**

A reporter

• **Vie associative (présence de l'équipe) (50 minutes) :**

- Atelier collaboratif

Angélique doit rappeler toutes les personnes qui s'étaient inscrites au projet pour leur indiquer que l'atelier se fera le samedi 3 décembre.

Elle dira qui s'est déjà proposé et de qui elle a besoin.

- Fin de service civique pour Samuel Chabot (intervention de Samuel Chabot)

Il fait un petit retour sur son expérience et sur la démarche de production de son document. Selon lui ce fût une formidable expérience.

Il a adoré vivre et explorer ce qu'il a découvert. Il a apprécié mettre ses compétences dans la démarche du développement durable. Il remercie Aurélien car à deux ils ont été très productifs. Il est passé par tous les états de l'association : le bénévole, l'hôtellerie...

Il s'est retrouvé à devoir expliquer à des gens qui jusqu'à présent lui avaient tout appris.

Il souhaite avoir le retour de son action du CA.

Il ne voit que du positif pour la suite. Il n'a pas fini et il en veut encore.

Pour lui cela a été un grand plaisir et une super expérience.

Ce qui a été compliqué c'était de rester au milieu de tous les avis divergents.

« Mettre un train sur les rails » lui a beaucoup plu.

Le maître de stage (Eddy) rappelle que c'est le premier service civique de l'association. Il précise que c'est Sam ; quelqu'un de particulier que nous connaissons bien. L'offre qui lui a été proposée avait été construite en connaissance de cause.

Maintenant nous pouvons trouver d'autres missions pour d'autres services civiques.

La mise en place est facile à gérer par l'intermédiaire de l'UFCV.

Le président (Pierrick) le remercie et le félicite. L'implication et l'avancée sont visibles. La réalisation du travail qui est pratique indique que sa mission est accomplie.

La difficulté d'avoir un service civique sur place c'est de le loger.

Quant à son rapport Samuel est déçu que le CPN n'ait pas fonctionné.

Il ne voulait pas avoir l'étiquette « animateur nature » et il n'avait pas tous les outils étant donné que nous étions en plein déménagement.

Le public ne nous connaissait pas. Samuel n'a eu de demande que pour un seul enfant, ainsi ce n'était pas faisable. Il s'est donc rendu utile sur les différentes colos et sur le déménagement.

Il serait intéressant de se diriger vers une clientèle plus diversifiée, sur des animations familiales.

D'autres actions ont fonctionné contre toute attente comme les NAP.

Ainsi Samuel a élargi le réseau de l'ASPA ailleurs. De cette façon la confiance s'établit entre les deux structures.

Il précise que le développement durable est à creuser et nous devons continuer sur cette voie-là.

Il explique avoir des ambitions au sein de l'ASPA mais si cela ne fonctionne pas il a décidé de ne pas être déçu. Il a des projets plein la tête, un sac à dos qui crie de plus en plus fort dans son placard...

Il veut un retour de ses collègues :

Ils disent qu'ils ne savaient pas trop sur quel pied danser ne sachant pas ce qui pouvait lui être demandé.

- Présentation du week-end projet associatif (intervention de Samuel Le Berre)

Samuel se présente et explique qu'il trouve intéressant que le projet se déporte et se repense. Il mène cette action depuis des années ailleurs.

Il souhaite accompagner une permutation d'une association qui dure depuis 40 ans.

Ce travail a commencé avec Angélique, Isabelle, Eddy et d'autres.

Le but de ce weekend est d'aller vers une ébauche d'une ligne qui pourrait être le départ de la colonne vertébrale du projet associatif de l'ASPA qui se nourrit du passé, du présent et de la conjoncture actuelle.

Notre société fait que nous sommes sans cesse en concurrence avec le secteur privé. Nous voyons des fondations ou des entreprises qui développent des formations culturelles qui n'offrent que de l'occupationnel (Veolia...)

La question qui se pose est : Comment accompagner leur projet pour que le côté valeurs soit une plus-value.

Il faut savoir que sur les villes ou les territoires qui ont privilégié ce type d'activités ils n'y a plus d'associations.

Nous allons mettre les gens qui ont envie de s'investir au milieu d'une réflexion commune et mettre à jour les choses à penser autrement. Il faudra être au maximum dans une participation de tous sans mettre de barrières.

Dimanche nous pourrons retransmettre dans les grandes lignes une idée globale de comment l'ASPA demain peut être pensée.

L'idée est de produire de la matière.

- **Organisation réfléchi par l'équipe des permanents (intervention Eddy et l'équipe) (50 minutes)**

Elle répond à une question actuelle ainsi qu'à plusieurs constats de l'équipe.

Voir document de l'équipe.

Les membres du CA remercient toute l'équipe des salariés pour le travail présenté et leur engagement pour l'avenir au profit de l'association.

- **Retour sur l'activité passée et future (30 minutes)**

Voir document de Eddy.

Activité groupes :

Dans les groupes il y a l'accueil d'atout groupes qui sont des classes où nous sommes juste prestataire et où nous proposons un accueil.

Dans l'organigramme ce serait bien de distinguer les groupes comme Opus 15 et les groupes weekend.

En gros, il y a 11 000 nuitées d'enfants par année.

Activité future :

Pour l'année prochaine nous continuons avec Eole et pour ce qui est des camps, ils se feront à Pornic à Monval.

Sur l'été prochain nous resterons sur des choses que nous maîtrisons. Nous essaierons aussi de mettre en place un séjour adapté présenté par l'UFCV mais pris en charge cette année par l'équipe du centre.

Une première phase d'adaptabilité a déjà été chiffrée. A l'heure actuelle cela ne concerne pas de handicap nécessitant des fauteuils.

Cuisine/restaurant :

Un retour sur l'été indique qu'il manque une deuxième salle de restaurant. Ce problème se rencontrera aussi pour les classes. Les séjours adaptés ont besoin d'une salle à part.

Il faudrait un plancher et une avancée fixe qu'on peut bâcher qui fasse un minimum de 30 m2.

Bruno va faire un point sur le matériel dont il aura besoin pour préparer tous les repas nécessaires. Le plan de charge pour la cuisine va se faire.

Chiffre d'affaire :

Si nous optimisons nous pouvons faire mieux que ce chiffre d'affaire. Avec 700 000 euros de chiffre d'affaire nous sommes dans l'activité qu'il faut pour mener l'ASPA à son plein emploi.

Pour optimiser notre travail il faut vraiment le prendre au sérieux il faut se focaliser sur un projet. Asseoir l'organisation va permettre d'optimiser l'activité.

Nous pouvons encore conforter l'activité septembre octobre.

Nous pouvons aussi étudier l'hiver. Il y a encore du potentiel. Nous sommes capable de proposer des actions plus ciblées ; des plus qui vont pouvoir diversifier et consolider l'activité.

Nous pouvons trouver des intérêts à accueillir des groupes tel le séminaire de Gaëlle qui sont aussi dans les valeurs du projet associatif avec la convivialité... Ce genre d'action peut apporter des ramifications insoupçonnées que nous ne contrôlons pas et qui pourront servir notre activité première à savoir accueillir les enfants.

Chaque secteur d'activité est important.

Reste à travailler un savoir-faire montrable et vendable pour les activités de décembre à février. Il faudra voir les projets et leur financement. Les clients du séminaire ont été contents d'être en mode colo et de se retrouver pur jouer au babyfoot.

Il ne faut pas mentir sur le produit mais valoriser nos atouts : L'accueil est bien là, les bâtiments sont propres et accessibles et les menus sont de qualité.

Les cadres vont apprécier se mettre au vert. Le point commun de ce type d'action c'est le vivre ensemble. Ils ont eu l'impression de faire une bonne action en mettant de l'argent dans un projet solidaire. Cela donne du sens à de telles actions.

Ce type d'activités doit apparaître sur le site ; afin de montrer qu'il existe un espace de travail agréable avec une liberté de manœuvre très appréciée. Il manque les photos de communication à mettre sur le site.

- **Point financier**

A reporter.

- **Tarification et organisation pour l'accueil des groupes (mariages ou autres)**

A reporter.

- **Point avec Eddy sur la fiche de poste**

A reporter au prochain CA.

- **Prochaines dates des CA et réunions de bureau**

A voir au prochain CA.

- **Questions diverses (obligatoirement notifiées avant l'ouverture de la séance)**

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour ayant été discutés, la séance est levée.

Prochain conseil d'administration le 05 novembre 2016 à 10h30 à La Chapelle sur Erdre.

Signature du Président



Signature de la secrétaire

